Image not found or type unknown

Prud'hommes, plaignant décédé, suite à faire ?

Par **Sayhann**, le **27/04/2017** à **18:07**

Bonjour,

Mon papa a gagné son procès aux prud'hommes le 21/07/15 mais n'a jamais été payé par son ancien employeur. Mon papa et décédé le 11/04/17 et n'a donc pas pu poursuivre la procédure car il a été hospitalisé pendant 1 an 1/2.

Le 27/07/15, il contact un huissier mais l'employeur a été mis en liquidation le 30/05/16.

Quels recours puis-je avoir ? Puis-je reprendre la procédure de mon père en tant qu'héritier ?

Merci par avance de vos réponses.

Par **P.M.**, le **27/04/2017** à **20:21**

Bonjour,
Je ne sais pas quelle procédure vous voudriez reprendre en dehors de faire exécuter le Jugement...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés